

Compte-rendu de la réunion plénière du conseil de quartier République / Saint-Ambroise

Samedi 3 octobre 2015

Ordre du jour de la séance :

1/ Retour sur les résultats du budget participatif	1
2/ Question des habitants	2
3/ Table ronde : « agriculture urbaine dans le 11 ^e ? »	3
4/ Présentation de vœux	6
ANNEXES	6
- Présentation des résultats du budget participatif 2015	6
- Présentation du projet d'agriculture urbaine dans le quartier	6

1/ Retour sur les résultats du budget participatif

*Nawel OUMER, chargée de la démocratie locale et de la participation des habitants
La présentation diffusée est jointe en annexe du compte-rendu*

Il est rappelé que les Parisiens étaient invités en début d'année 2015 à proposer leurs idées d'investissements pour améliorer l'espace public et les équipements de proximité. 5% du budget de la Ville a été consacré à ce dispositif, cela représente 70 millions d'euros, c'est-à-dire environ 35 millions au niveau parisien et 35 millions au niveau des arrondissements. Pour le 11^e arrondissement, l'enveloppe budgétaire était de 2 500 000€. Les Parisiens ont eu la possibilité de choisir jusqu'à 10 projets pour chacun des votes.

Plusieurs projets lauréats concernent le conseil de quartier République / Saint-Ambroise (voir projets surlignés) :

Résultats pour le 11 ^e	Résultats pour Paris
1. Elargir le trottoir rue de Charonne	1. En piste, encore plus d'aménagements cyclables
2. Aménagement d'un parcours sportif sur les grands boulevards du 11 ^e arrondissement	2. Paris aux piétons
3. Pose de 20 bacs à fleurs dans les rues de l'arrondissement	3. Développer l'aide aux personnes en situation de précarité
4. Agrandissement du conservatoire du 11 ^e	4. La reconquête de la Petite Ceinture
5. Remise en état de l'horloge de l'église Saint-Ambroise	5. Cultiver en ville
6. Végétalisation de la place de la Fontaine Timbaud	6. Du matériel de nettoyage silencieux et non polluant
7. Des équipements supplémentaires pour les établissements de petite enfance	7. Des fontaines à boire dans tout Paris
8. Un parcours de fresques à Belleville/Saint-Maur	8. Du vert à tous les étages
9. Faciliter les déplacements piétons rue de la Folie-Méricourt	
10. Végétalisation d'un mur rue de la Folie-Méricourt	

Discussion avec la salle :

Des remarques sont émises sur l'entretien des bacs à fleur (réaction au projet lauréat n°3). Des craintes sont partagées sur l'espace utilisé par ce type de mobilier posé sur la voie publique et les nuisances qu'ils peuvent générer.

⇒ Le budget participatif concerne l'investissement, donc la pose des bacs à fleurs. L'entretien relève du fonctionnement. Celui-ci dépend de la Ville ou des habitants qui ont proposé leur projet. Il y a plusieurs type de bacs, ceux-ci seront posés en fonction des lieux repérés. Le constat est fait qu'il y a une vraie demande à Paris de végétaliser l'espace public. Cette demande apparait dans les projets proposés au budget participatif et la délivrance de permis de végétalisé adopté en Conseil de Paris.

Des questions sont posées concernant le projet de parcours sportif sur les boulevards des maréchaux : celui-ci viendra-t-il remplacer les projet concernant le stade Ménilmontant ?

⇒ Ce projet vient en complément de l'offre sportive proposée dans l'arrondissement. La fermeture du stade devait intervenir au mois de janvier, la mairie a également été surprise par cette fermeture anticipée. Une solution de repli a été choisie sur le stade Philippe Auguste afin de permettre aux scolaires de maintenir leurs activités. Il est rappelé qu'il s'agit d'une situation temporaire.

Le conseil de quartier demande à être informé du suivi de chaque projet adopté.

⇒ La mairie prévoit de faire une note d'information régulière sur les opérations de mise en oeuvre de chaque projet.

2/ Question des habitants

Question sur la sécurisation des pieds d'arbres (pose de grilles) sur les marchés :

⇒ Il y a environ 300 pieds d'arbre à traiter sur l'arrondissement. Les travaux d'entretien sont importants (désouchage, traitement du pied...) Tout type d'arbre ne peut être implanté et les grilles d'arbre sont parfois totalement inadaptées au type d'arbre utilisé sur certains marchés. Un système particulier de traitement est utilisé notamment sur le marché de Bastille : enlèvement des dalles et des grilles, coulage d'une résine spécifique sur les pieds (qui doit pouvoir permettre à l'eau de s'écouler). Une technique similaire sera utilisée sur le marché Popincourt.

Informations sur les activités du conseil de quartier :

- Bagagerie (commission Familles, solidarités, logement) :

Reprise des horaires normaux grâce à des équipes renouvelées et la fin de la grève dans les bains douches. L'association a toujours besoin de bénévoles. Le succès du projet au budget participatif laisse espérer une suite positive.

- Action mégot (commission Propreté et cadre de vie)

La commission se réunit mensuellement. Suite à la dernière campagne de sensibilisation sur les jets de mégots (faisant la promotion de jeter les mégots dans les poubelles de rue), la commission a décidé de conduire une action de récolte et de recyclage des mégots à grande échelle. Cette action s'inspire d'une opération conduite par la mairie du 9e. La commission a rencontré l'association Cyclope qui cherche à construire une usine de recyclage de ce type de matériau.

Tout le projet est à construire. Un appel à volontaire est lancé.

- Retour sur les vide-grenier et organisation d'une animation lors de la fête de la musique 2015 (commission animation, culture et vie associative)

Le vide-grenier organisé habituellement rue de la folie-méricourt par l'association Les liens du Onze sera désormais organisé par un gestionnaire. Pour rappel, cet événement permet de financer une partie des illuminations de Noël de la rue de folie-méricourt. Néanmoins, il n'y en aura pas pour cette fin d'année en raison de différentes difficultés.

Le prochain aura lieu sur le boulevard Voltaire (espace plus simple à occuper).

Une fête de la musique a été organisée en juin 2015. Elle a rencontré un certain succès. La commission souhaite reconduire l'expérience l'année prochaine.

- Commission Truillot / Trame verte

Une synthèse des travaux de groupes d'habitant a été transmise et discutée avec la municipalité. Il sera proposé aux habitants de rediscuter des points à mettre en oeuvre.

3/ Table ronde : « agriculture urbaine dans le 11^e ? »

Présenté par Francis Duran-FRANZINI et John VELEZ, référents de la commission « urbanisme »

La présentation powerpoint est jointe en annexe du compte-rendu



Participation à la table ronde en quelques chiffres :

- ⇒ 40 personnes présentes.
- ⇒ 14 fiches de renseignements rendues.
- ⇒ 11 demandes de participation au groupe de travail
- ⇒ 2 offres de visite afin d'étudier la faisabilité.
- ⇒ Lors de la discussion il a été demandé la mise en place d'un cahier des charges ainsi que d'une charte de bon fonctionnement, que ce projet soit accessible à tous et la possibilité de mettre un bac dans le futur jardin Truillot.

Ce projet a pour but la valorisation des espaces plats et inutilisés (toits, terrasses, balcons ou autre) par la création de potagers écologiques (sans pesticide, engrais chimique de synthèse et sans OGM), hors sol, visant une production destinée à être commercialisée pour la consommation locale (cantine, maison de retraite, restaurant, mini marché citoyen, épicerie sociale, etc.) ou une production individuelle. L'idée de cultiver sur les toits n'est pas nouvelle : il existe déjà, depuis plusieurs années, des projets similaires dans le monde, mais en Europe c'est plutôt le début.

Ce projet s'inscrit dans la dynamique de l'agriculture urbaine à Paris et il n'est pas conçu en tant que solution aux problématiques alimentaires en ville. Il y a en effet un caractère expérimental car nous voulons tester les capacités de production alimentaire sur un espace restreint. Dans un premier temps recensement des espaces disponibles sur le quartier RSA réalisation d'un budget prévisionnel sur la zone (probablement moins de 10000€), puis proposition d'en faire une zone test avec les accords de la Mairie de Paris, de la mairie du XI, des propriétaires privés, bailleur sociaux ou autres.

Motivations du projet

Fin 2015, près de 26 villes à travers le monde auront dépassé les 10 millions d'habitants. Pour nourrir une ville de cette taille, au moins 6 000 tonnes de nourriture doivent être importées chaque jour.. Le transport de ces marchandises est exclusivement possible grâce à l'extraction de ressources fossiles qui dégradent notre environnement. Cette prise de conscience croissante a inspiré la création de différents modèles d'agriculture urbaine à travers le monde. Des plus anciens modèles comme celui de Machu Picchu jusqu'aux conceptions de fermes urbaines, l'idée de cultiver en ville prend de nombreuses formes, à New-York, Montréal, Shanghai, Dar-Es-Salam ou Amiens. Tous les modèles répondent à un besoin d'alimentation des cités et met en œuvre des circuits courts, bénéfiques à l'économie locale. Ces circuits-courts permettent d'offrir des produits de qualité à un prix correct car ils soustraient tous les intermédiaires entre le producteur et l'acheteur, tout en mettant à profit des espaces urbains inutilisés, en diminuant l'impact de l'alimentation en ville et en favorisant la création d'emploi. Ces espaces ont également une fonction sociale, car ils permettent de créer des liens entre citoyens, de sensibiliser à l'alimentation durable et à l'environnement. L'agriculture urbaine contribue à la sécurité alimentaire et l'hygiène alimentaire de deux façons : d'abord, elle augmente la quantité de nourriture disponible pour les personnes qui vivent dans les villes, et d'autre part, elle met à disposition des consommateurs urbains des produits frais et biologiques de saison. L'agriculture urbaine s'intègre aussi dans le mouvement « villes en transition », qui naît du constat que les énergies fossiles sont limitées et tente, par des initiatives locales, de se préparer au mieux aux chocs des futurs pics pétroliers. Considérant que l'agriculture urbaine permet des économies d'énergie et la production locale d'aliments en favorisant la biodiversité urbaine, cette forme d'agriculture doit être considérée comme durable. L'agriculture urbaine a de nombreux avantages, tant pour les gens qui la pratiquent que pour ceux qui en reçoivent les bénéfices.

Présentation du principe de l'agriculture hors-sol

C'est la culture de plantes réalisée sur un substrat neutre et inerte (de type sable, pouzzolane, billes d'argile, laine de roche etc.). Ce substrat est régulièrement irrigué pour apporter des sels minéraux et des nutriments essentiels à la plante. La culture hydroponique est très présente en horticulture et dans la culture forcée de certains légumes sous serre. Cette technique de culture s'est développée pour aboutir aujourd'hui à l'aéroponie et sa variante l'ultraconionie. Elle permet d'accélérer le processus de maturation des fruits grâce à un rythme nyctéméral plus rapide et permet plusieurs récoltes par an. La culture hors-sol est une nouvelle technique alternative de culture des végétaux qui peut être mise en place dans des exploitations horticoles de toutes tailles. Pouvant constituer, semble-t-il, une réponse aux problèmes d'eau et de pollution que connaît notre planète.

L'**aéroponie** représente l'une des plus récentes évolutions des techniques de cultures hors-sol et aussi une des plus sophistiquées. En effet, les racines des plantes ne sont en contact ni avec un milieu solide, ni même avec un milieu liquide : elles sont alimentées par un brouillard nutritif obtenu par brumisation (via un brumisateur) de la solution nutritive dans un milieu fermé.

L'**hydroponie** est un terme qui regroupe les différentes techniques de cultures hors-sol, mais c'est aussi un système de culture assez simple, qui ne nécessite pas beaucoup de matériel et qui n'engendre pas de gros frais. L'hydroponie est la première culture de plantes hors-sol qui fut développée à échelle industrielle. Cette technique consiste à nourrir les racines des plantes qui se trouvent dans du substrat (par exemple, dans des pains de laines de roche) avec une solution nutritive ; ce principe permet à la plante d'avoir un meilleur accès à l'oxygène, à l'eau, ainsi qu'à la nourriture. Ce système permet de servir de support à la plante tout au long du cycle de sa vie. La simplicité du système permet un entretien assez simple et rapide.

Ce procédé est supposé présenter de nombreux avantages : moindre consommation d'eau, croissance contrôlée et rapide, moins d'attaque de nuisibles du sol, meilleure maîtrise de la précocité. La culture hydroponique permet également une automatisation de la culture : température, éclairage, contrôle du pH et de la concentration en éléments nutritifs du liquide, ventilation. En raison de son potentiel de productivité, elle permet d'obtenir des résultats tout en faisant des économies d'eau. Cette technique permet de faire pousser des végétaux tout en leur permettant d'exprimer tout leur potentiel génétique. La

culture hors-sol serait l'une des solutions à massivement mettre en place pour résoudre les problèmes actuels et à venir du manque d'eau, de malnutrition sur notre planète. C'est aussi la solution que les chercheurs envisagent pour les voyages spatiaux de longue durée. La demande du marché est grandissante et pour pouvoir y répondre, le développement de ce type de cultures est en forte augmentation.

Objectifs et avantages du projet porté par le conseil de quartier

Les objectifs sont :

- La valorisation des espaces plats et inutilisés en ville
- La production hors-sol de légumes dans le milieu urbain
- La sensibilisation à l'auto-production citoyenne, à la production locale et à la « filière-courte » (pas d'emballages, pas de transport)
- La prise de conscience par rapport à une alimentation saine, aux produits de saisons, et la recréation du contact perdu avec la terre • La création d'espaces verts où il n'y en a pas
- L'aide à la bio-diversité en ville (plantes mellifères, sauvages et indigènes adaptées)
- L'utilisation maximale des ressources disponibles sur place (énergie solaire, eau de pluie, déchets de la cuisine, etc.)
- La prise de conscience par chacun qu'il n'est pas difficile de faire son propre potager sur un toit, même à toute petite échelle

Limites

Comme toute chose on doit considérer aussi les problématiques et les obstacles à ce projet:

- *Solidité du toit* : si l'espace est grand et que vous voulez faire un grand potager, il faut d'abord savoir si la structure du bâtiment peut supporter le poids de la terre.
- *Sécurité* : si le toit est ouvert et sans rambardes, on doit faire attention aux chutes possibles, il faut donc prévoir des barrières (pensées aussi en fonction des enfants).
- *Conditions climatiques* : sur un toit le taux d'ensoleillement est plus élevé en général, et les plantes sont de toutes part entourées de béton, ce qui peut mener à la sécheresse de vos plantes surtout en été, il faut donc arroser davantage. Le problème le plus fréquent est le manque de soleil et de chaleur, ce qui arrive tout autant par terre que sur un toit...
- *Accessibilité* : tous les toits ne sont pas accessibles de manière facile et sûre.

Méthodes de culture

Pour simplifier l'installation et limiter les coûts autant que le poids, les végétaux seront plantés dans des bacs de culture. Combinant à la fois haut rendement et entretien minimal, et faible coût d'achat ils permettent une production importante sur une superficie limitée.

4/ Présentation de vœux

Sur l'extension de l'ouverture du centre d'accueil Aicard

Considérant la nécessité d'intervenir de façon plus continue dans l'aide aux sans-abris,

Considérant l'initiative de la Commission Solidarité – Exclusion, Solex, des Conseils de quartier du 11ème arrondissement,

Considérant l'action solidaire d'associations de l'arrondissement, de la DRILH (*) ...

L'assemblée plénière du conseil de quartier République Saint Ambroise demande à Monsieur le maire et au Conseil d'arrondissement du 11ème :

- d'intervenir auprès de Madame la maire de Paris pour l'ouverture de la salle Jean Aicard aux sans-abris du 15 novembre à fin mars,
- d'inscrire à l'ordre du jour d'un Conseil d'arrondissement ce vœu.

➔ **Le vœu est adopté avec 6 voix « pour », 2 voix « contre » et 11 abstentions.**

Sur l'ouverture d'une antenne de la Préfecture de police pour les cartes d'identité et les passeports dans le 11^e

Pour répondre à la demande d'un grand nombre d'habitants :

- ayant des difficultés à se déplacer,
- ne disposant pas de système informatique,
- ayant besoin de faire établir Cartes nationales d'identité, Passeports ou autres documents administratifs de la compétence de la préfecture de police,

L'assemblée plénière du Conseil de quartier République Saint Ambroise demande à Monsieur le Maire et au conseil d'arrondissement d'intervenir auprès de Monsieur de préfet de police pour l'ouverture d'un bureau administratif de proximité facilitant les démarches des habitants dans le 11ème arrondissement de Paris.

➔ **Le vœu est adopté à l'unanimité.**

ANNEXES

- Présentation des résultats du budget participatif 2015
- Présentation du projet d'agriculture urbaine dans le quartier



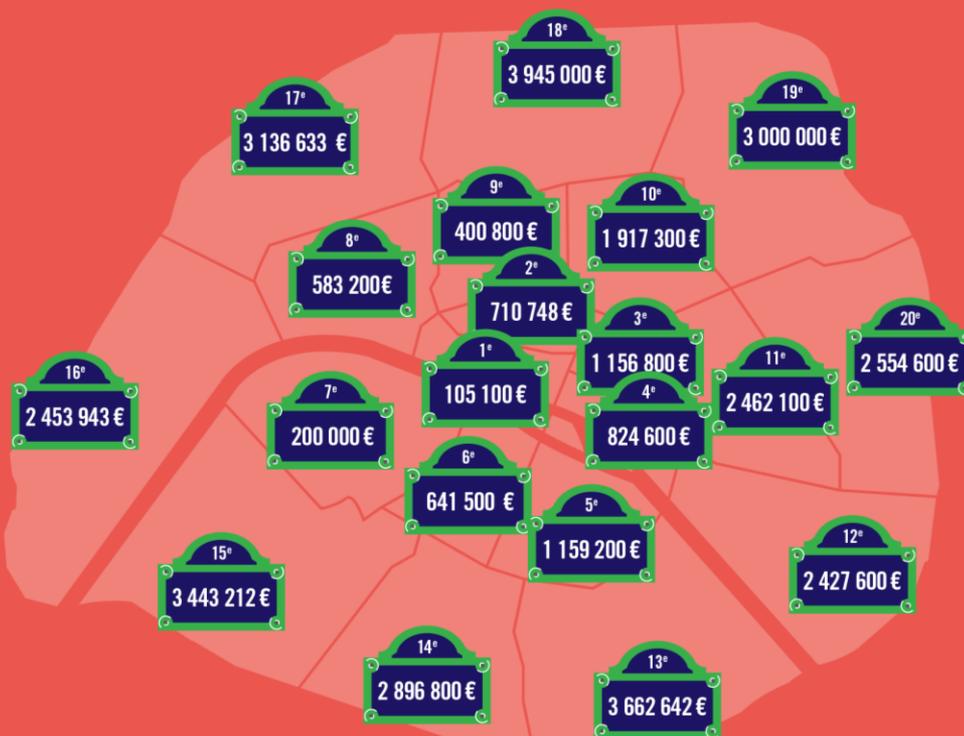
Résultats du budget participatif

Automne 2015 - Réunions plénières des conseils de quartier

RAPPEL : 75 millions d'€ d'investissements

POUR LES PROJETS PARISIENS
37,3 MILLIONS €

POUR LES PROJETS D'ARRONDISSEMENT
37,7 MILLIONS €



Projets lauréats du 11^e arrondissement

	500000€ ELARGIR LE TROTTOIR RUE DE CHARONNE (11E)	1422 VOTES	
	450000€ AMÉNAGEMENT D'UN PARCOURS SPORTIF SUR LES GRANDS BOULEVARDS DU 11E ARRONDISSEMENT (11E)	1406 VOTES	
	20000€ POSE DE 20 BACS À FLEURS DANS LES RUES DE L'ARRONDISSEMENT (11E)	1312 VOTES	
	780000€ AGRANDISSEMENT DU CONSERVATOIRE DU 11ÈME (11E)	1290 VOTES	
	14000€ REMISE EN ÉTAT DE L'HORLOGE DE L'ÉGLISE SAINT-AMBROISE (11E)	922 VOTES	
	150000€ VÉGÉTALISATION DE LA PLACE DE LA FONTAINE TIMBAUD (11E)	856 VOTES	
	100000€ DES ÉQUIPEMENTS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE PETITE ENFANCE (11E)	825 VOTES	
	75000€ UN PARCOURS DE FRESQUES À BELLEVILLE/SAINT-MAUR (11E)	796 VOTES	
	50000€ FACILITER LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS RUE DE LA FOLIE-MÉRICOURT (11E)	788 VOTES	
	3000€ VÉGÉTALISATION D'UN MUR RUE DE LA FOLIE-MÉRICOURT (11E)	766 VOTES	

BUDGET INVESTI : 2 142 000 €

VOUS AVEZ ÉTÉ 66 867 À VOTER POUR LE BUDGET PARTICIPATIF 2015

Projet lauréats de Paris

	8000000€ EN PISTE, ENCORE PLUS D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES	15632 VOTES	
	8000000€ PARIS AUX PIÉTONS	14718 VOTES	
	4400000€ DÉVELOPPER L'AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ	13604 VOTES	
	7500000€ LA RECONQUÊTE DE LA PETITE CEINTURE	11575 VOTES	
	2300000€ CULTIVER EN VILLE	11356 VOTES	
	1000000€ DU MATÉRIEL DE NETTOIEMENT SILENCIEUX ET NON POLLUANT	9937 VOTES	
	2000000€ DES FONTAINES À BOIRE DANS TOUT PARIS	9571 VOTES	
	2000000€ DU VERT À TOUS LES ÉTAGES	9481 VOTES	

BUDGET INVESTI : 35 200 000 €

VOUS AVEZ ÉTÉ 66 867 À VOTER POUR LE BUDGET PARTICIPATIF 2015

Agriculture en Ville. Projet RSA



RSA

- Agriculture Hors sol.
- Peut constituer une réponse aux problèmes d'eau et de pollution.
- Culture de plantes sur un substrat neutre et inerte (sable, pouzzolane, billes d'argile etc)
- Cette technique s'est développée pour aboutir à l'AEROPONIE.
- Permet d'accélérer le processus de maturation et permet plusieurs récoltes par an.



fran dur fra

RSA

- **Aéroponie**
- Les racines ne sont en contact ni avec un milieu solide ni un milieu liquide.
- **Hydroponie**
- Système de culture simple nécessitant peu de matériel et peu de frais avec un entretien simple et rapide.

RSA

- La culture hors sol serait l'une des solutions à mettre en place pour résoudre les problèmes de manque d'eau et de malnutrition



RSA

- Le Projet.
- Valorisation espaces plats inutilisés
- Toits terrasses balcons etc etc.....
- Créations de potagers écologique hors sol
- Production destinée à être commercialisée
- consommation locale cantine maisons de retraite restaurant mini marché citoyen épicerie sociale etc etc.....

RSA .

Premier temps du projet :

Recensement des espaces disponibles sur RSA .

- Réalisation d'un budget prévisionnel(moins de 10000 €)
- Proposition de faire une zone test en accord avec la mairie
- les propriétaires privés les bailleurs sociaux ou autres.

RSA

- Salades.



RSA

- BACS POUR PLANTATIONS

